

Mécanicien automobile - Contrat en alternance

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Entretien préalable

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires

Contenu et modalités d'organisation

Module préparatoire : acteur autonome de mon alternance Séquence d'intégration au métier de mécanicien automobile Prendre en charge un véhicule léger dans le cadre de l'entretien périodique **Module 1.** - Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés des véhicules automobiles Réaliser une intervention sur un véhicule électrique et hybride Effectuer l'entretien périodique des véhicules automobiles Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles **Module 2.** Intervenir sur un circuit de climatisation automobile : Intervenir sur un circuit de climatisation automobile **Module 3.** Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles : Remplacer et régler les éléments de direction et de liaison au sol des véhicules automobiles Remplacer les embrayages et les transmissions des véhicules automobiles **Module 4.** Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes Effectuer les opérations de contrôle, de réparations des systèmes périphériques du moteur thermique des véhicules automobiles Effectuer les opérations de réparations du moteur thermique et de la distribution des véhicules automobiles **Module 5.** Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires : Effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires des véhicules automobiles Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants et les systèmes avancés d'aide à la conduite des véhicules automobiles Réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air des véhicules automobiles Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : Réaliser le tri sélectif des déchets (huile de vidange, filtres, pneus, batterie, pièces endommagées, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage – maintenir les performances énergétiques et les émissions de CO2 des véhicules. Session d'examen

...

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel mécanicien automobile - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00513104	du 09/03/2026 au 31/08/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	
00513105	du 09/03/2026 au 31/08/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	
00533115	du 29/09/2025 au 19/03/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	
00533116	du 29/09/2025 au 19/03/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	
00533117	du 08/12/2025 au 28/05/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX		Non éligible	

00533118	du 08/12/2025 au 28/05/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	
00533119	du 12/01/2026 au 25/06/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	
00533120	du 12/01/2026 au 25/06/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	
00533609	du 13/04/2026 au 01/10/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	
00533610	du 13/04/2026 au 01/10/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	
00533611	du 15/06/2026 au 03/12/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	
00533612	du 15/06/2026 au 03/12/2027	Boulazac Isle Manoire (24)	AFPA PERIGUEUX	Non éligible	
00558409	du 30/06/2025 au 19/11/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00558410	du 30/06/2025 au 19/11/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00558411	du 29/09/2025 au 25/03/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00558412	du 29/09/2025 au 25/03/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00558413	du 24/11/2025 au 24/06/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00558414	du 24/11/2025 au 24/06/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00558415	du 23/02/2026 au 02/09/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00558416	du 23/02/2026 au 02/09/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00558417	du 27/04/2026 au 21/10/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	

00558418

du 27/04/2026 au
21/10/2027

Pau (64)

AFPA PAU

Non
éligible



00558419

du 29/06/2026 au
16/12/2027

Pau (64)

AFPA PAU

Non
éligible



00558420

du 29/06/2026 au
16/12/2027

Pau (64)

AFPA PAU

Non
éligible

